

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 110 (1965)
Heft: 2

Rubrik: Chronique suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Roosevelt rentre en Amérique, à l'heure qu'il s'était fixée, content de lui, ayant obtenu tout ce qu'il voulait. Il ne songe pas un seul instant que ce qu'il prend pour une victoire est déjà une défaite. Et pourtant, quand la mort viendra le chercher, deux mois plus tard, il aura pris conscience de cette monumentale duperie. Quel dommage que ce soit son successeur Truman et non lui qui ait prononcé cette phrase historique: « Je n'abandonnerai pas aux tyrans un seul homme libre ».

C'est à Yalta que les Russes prirent conscience de la faiblesse et de la candeur de l'Occident, que l'Allemagne fut divisée, que l'Asie fut livrée au communisme. C'est à Yalta aussi que Staline comprit que sa tactique face à l'Occident était la bonne. Quel bilan!

Capitaine EMG PIERRE MASSON

Chronique suisse

Churchill et la Suisse

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale on croyait que la Suisse avait été sauvée par notre regretté Général, l'héroïque résistance de notre presse face au danger allemand et naturellement par cette Providence dont, grâce à notre bonne conduite et à nos vertus traditionnelles nous avons réussi à monopoliser les bienfaits. Alors que les autres pays attaqués par le III^e Reich ne bénéficiaient pas de la même faveur divine, leur casier judiciaire ne pouvant se réclamer d'une virginité semblable à la nôtre.

Or, nous apprenons qu'à la veille des obsèques de Winston Churchill, un Helvète coiffé d'un chapeau melon et arborant notre drapeau national muni d'une banderole: *Churchill, ami et protecteur de la Suisse, merci!* s'était présenté à Westminster pour rendre un dernier hommage à l'illustre disparu. Eh bien, ce geste anonyme est assez touchant. Il symbolise la reconnaissance que les peuples libres, dont le nôtre, doivent au grand patriote anglais et la sympathie qu'ils portent à la vaillante nation britannique qui, aux jours sombres

de 1940 et après la défaite de la France, a supporté seule le lourd fardeau de la guerre.

Au demeurant, ce délicat hommage paraît d'autant plus naturel que de nombreux Suisses vivent en Angleterre où ils ont toujours trouvé un chaleureux accueil. Et si lord Arran, directeur d'un grand quotidien londonien, nous a récemment accusés « de sentir mauvais », nos compatriotes se consoleront à l'idée que l'argent que nous avons prêté à Albion pour le sauvetage de sa livre sterling n'a, lui, heureusement pas d'odeur!

La Suisse neutre et indemne n'était certes pas l'une des préoccupations majeures de Churchill et cela se comprend. Il n'en demeure pas moins vrai qu'elle bénéficia, dans le cadre des pays de l'Occident, de sa farouche et tenace volonté de vaincre. Churchill était certainement « un ami de la Suisse » comme a dit, avec d'autres, notre brave Helvétie de Londres. Notre peuple lui a du reste également témoigné son affection lors de son séjour sur les bords du Léman. Mais alors, dans quelles circonstances plus précises eut-il l'occasion de nous « protéger » directement? Nous allons le rappeler, à titre documentaire et bien que nous ayions déjà abordé ce cas concret dans une étude antérieure. Constatons tout d'abord que, par un curieux paradoxe, ce ne fut pas contre son ennemi Hitler, mais face à son ami Staline que se manifesta la sympathie agissante de Churchill à notre égard.

En effet, au cours d'une conférence, fin 1944, à Moscou, l'éminent stratège qu'était Joseph Staline avait eu une idée géniale. Il suggéra à Churchill de faire passer des troupes alliées à travers la Suisse en vue de tourner et d'envelopper par le sud l'aile gauche de la « ligne Siegfried » qui s'appuyait à notre territoire, au nord de Bâle. Dans ses « mémoires » (version allemande) *Drei Jahre mit Eisenhower*¹, Harry Butcher dit textuellement: *Als Churchill vergangenen Oktober in Moskau gewesen war, hat Stalin vorgeschlagen die Deutschen zu überflügeln, indem alliierte Truppen durch die Schweiz marschierten.* Il peut être intéressant, en passant, de se demander si une telle manœuvre inédite était, à cette époque réalisable, sinon moralement du moins dans l'ordre stratégique? C'est l'évidence même si nous nous rappelons que les troupes alliées débarquées le 15 août 1944 dans le sud de la France (région Fréjus-Saint-Raphaël) sous les ordres du général Devers (6^e Groupe d'armées comprenant la 7^e armée américaine Patch et la 1^{re} armée française de Lattre) pouvaient être en mesure, le cas échéant, et après avoir repoussé le long de la vallée du Rhône la 1^{re} armée allemande von Blaskowitz,

¹ Editions Alfred Scherz, Berne.

de distraire de leurs forces axées sur la trouée de Belfort la masse de manœuvre destinée à « l'opération suisse » telle que l'avait conçue l'illustre « petit père des peuples ». Ajoutons, à titre personnel, qu'une telle initiative alliée supposant la violation de notre territoire aurait provoqué aussitôt une immédiate réaction allemande et que la Suisse devenait un champ de bataille international, sa propre armée obligée de se défendre sur deux fronts. Il faut être un Clausewitz pour s'imaginer ce spectacle!

Churchill s'opposa-t-il catégoriquement à ce projet ou finit-il simplement par l'ignorer? Nous ne le savons pas. Il n'en demeure pas moins que, dans ce cas particulier il nous a donné la preuve de son amitié et de son estime. Staline, à l'image de Hitler, n'aimait pas la Suisse. Comme quoi, quand on est neutre, on peut avoir des ennemis dans les deux camps opposés!

Winston Churchill fut un très grand homme et la Suisse, comme les autres pays qui lui doivent de la reconnaissance, gardera son souvenir.

Température en hausse sur la Bérésina

Nous avons eu souvent froid dans le dos en lisant les récits de la tragique épopée de la Bérésina où des milliers de soldats suisses, engagés plus ou moins volontairement dans l'armée impériale, ont couvert la retraite des troupes de Napoléon en mourant pour la France. Et dont Paul de Vallière, dans son émouvant ouvrage *Honneur et Fidélité*, nous dit: « A la Bérésina, en novembre 1812, les débris de la division suisse (1400 hommes) se sacrifient encore pour permettre à la Grande Armée de passer les ponts. Pendant trois jours et trois nuits, les Suisses tiennent tête à 40 000 Russes jusqu'à ce que l'armée entière ait gagné la route de Wilna. Après cette épreuve, les Suisses ne sont plus que 300! Napoléon leur a rendu cet hommage: « Les meilleures troupes, celles en qui vous pouvez avoir le plus de confiance, ce sont les Suisses; ils sont braves et fidèles. » Et, bien que cette historique Bérésina ne soit pas en Sibérie, nos pensées se sont souvent reportées à ce terrible hiver de 1812!

Or, suprême témoignage, voici qu'un météorologue finlandais, dont le nom a peu d'importance, vient de nous révéler « qu'il ne faisait pas très froid durant la retraite de Russie ». On s'en voudrait de ne pas reproduire ici le résultat de ses méditations solitaires. « La Russie, dit-il, possédait déjà à cette époque des services météorologiques très compétents » et il précise que le recueil de 1881 de Henri

Ivanov Wild, membre de l'Académie impériale des sciences, permet d'établir que « sur le trajet parcouru par les troupes françaises, la température était, en octobre 1812, supérieure à la moyenne... L'hiver devint très rude en décembre 1812, mais à ce moment-là la bataille avait déjà été perdue. »

Ce témoignage, qui console nos morts à titre posthume, réchauffe le cœur des vivants. Ils avaient vraiment de la chance, ces braves soldats suisses de mourir, pour une cause étrangère, par une température supportable!

Comme du reste fut privilégiée la fidèle Garde suisse des Tuileries d'être massacrée par la populace parisienne en ce beau jour très chaud du 10 août 1792...

Le météorologue finlandais est sans doute un savant plein d'humanité. Mais qu'il veuille bien nous ficher la paix avec son thermomètre des champs de bataille.

R. M.

Chronique française

Le budget des armées pour 1965 et la loi-programme de 1965 à 1970

A la fin de 1964, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont voté le budget des Armées pour 1965 et la Loi-Programme portant sur les six années à venir, jusqu'à 1970 inclus. Le budget lui-même n'a pas éveillé une attention très particulière, ses éléments les plus importants ayant été soustraits pour figurer dans ladite Loi-Programme 65-70. Son allongement à six ans le superpose au V^e Plan de développement économique. Ce budget annuel présente néanmoins quelques caractéristiques assez particulières. Tout d'abord le budget des Armées par rapport à la masse des dépenses de l'Etat a diminué comme c'était déjà le cas depuis quelques années, en valeur relative, soit 22,6 % contre 23 % l'année précédente. Cependant, en valeur absolue, ce budget est en augmentation de 5 % d'une année à l'autre; moins cependant que les dépenses de la Nation. La part des dépenses militaires ne représente plus que le 4,8 % du produit national brut, proportion également en diminution sur l'année précédente. Enfin, ce nouveau budget se répartit pour la première fois à peu près à parts égales entre les deux grands chapitres ci-après: Fonctionnement (Titre III — soldes, alimentation, entretien, etc), soit 10,42 milliards de francs; et Dépenses en capital (Titre V—investissements, créations nouvelles, matériels, etc., soit 10,38 milliards de francs).